

Premier apport d'azote sur prairies en sortie de l'hiver

Les 200°C jours sont atteints sur l'ensemble de notre département depuis le 25 janvier. Le premier apport d'azote, s'il est nécessaire, est à réaliser dès que possible !

Quels sont les apports à réaliser sur les prairies graminées / légumineuses ou les méteils ?

Pour une prairie en association graminées/légumineuses ou un méteil, 40 unités suffiront mais sont nécessaires pour améliorer les rendements.

En effet, au moment du tallage des graminées ou des céréales, les légumineuses, plus tardives (*à cause notamment de l'hydromorphie des sols*), ne sont pas en mesure de leur fournir l'azote nécessaire. L'apport est à réaliser dès maintenant d'autant plus que l'absorption de l'azote par les plantes est optimale avec une température du sol à 8°C et une activité microbienne racinaire.

Un apport trop tardif (après la mi-février) privilégiera les graminées au détriment des légumineuses. En



revanche l'apport d'azote va avancer la date de mise à l'herbe, il est donc déconseillé sur des prairies non portantes qui seront pâturées tardivement. Si nécessaire on peut réaliser une fertilisation en potasse et phosphore (60Uph / ha et 120UK /ha maximum).

Et sur les prairies de graminées pures ?

Le premier apport est à réaliser dès à présent à hauteur de 70-80 unités d'N / ha pour le démarrage de la végétation et pour optimiser les

stocks fourragers ou une mise à l'herbe précoce pour gérer au mieux la pousse de printemps et ne pas se faire dépasser par l'herbe.

En zones vulnérables, ces préconisations sont à intégrer dans le raisonnement global de la fertilisation azotée, selon les méthodes réglementaires, à retrouver sur notre site internet.



Pour tous renseignements complémentaires, contactez la Maison de l'Elevage au 05.62.61.79.60

